

L'homme imbibé : de l'oral au numérique : un enjeu pour l'avenir des cultures ? DANIEL J. CARON. Paris : Hermann, 2014. 133 pp. ISBN 978-2705688431.

Daniel J. Caron est essentiellement connu dans notre domaine pour avoir été Bibliothécaire et archiviste du Canada, c'est-à-dire le dirigeant principal de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), de 2009 à 2013. Caron a débuté sa carrière à BAC en 2003 dans des secteurs dédiés aux soutiens administratifs à l'institution et à partir de 2006 a été affecté à des tâches liées directement au mandat de BAC. Ses premières publications portant sur des sujets liés à l'archivistique et à la bibliothéconomie datent de 2008. On lui doit une trentaine de titres, si on inclut ses discours. Il signe ici son deuxième livre après *Web HT.0 : pour une société informée*, également paru aux éditions Hermann.

Avec *L'homme imbibé*, Caron s'intéresse à l'impact du numérique sur la culture. Il avance que l'information est au cœur du développement culturel, mais que le numérique fait perdre le contrôle sur la création et la diffusion des contenus. L'information n'est plus autoritaire parce que tous peuvent maintenant produire du contenu sans effort et sans filtre. Le numérique fait sortir l'expression humaine des canaux officiels de l'écrit. L'expression humaine s'approche en fait de l'oralité et atteint une masse d'individus sans précédent. La mémoire, nos façons d'accéder au passé, s'en trouve affectée. Si l'État pouvait auparavant contrôler la mémoire par une sélection d'archives, le numérique transforme l'art d'archiver parce que le contenu devient pléthorique et vivant. N'importe qui peut maintenant créer les traces de l'histoire. C'est ce qui fait que « le privilège de parler du passé à travers reliques, archives et artefacts est sur le point de disparaître à l'ère numérique » (p. 65). La vérité n'occupe plus la même place dans notre espace mémoriel puisque chacun peut faire valoir son point de vue. Il n'y a plus de médiation ni de filtre pour faire l'histoire. La matière de l'expression humaine se retrouve partout. Le livre et l'archive sont des « lieux claustrant » (p. 72) dont l'autorité est constamment remise en question. Le professionnel ne devrait conséquemment plus s'intéresser à l'archivage, mais à la documentation de thème, discours ou thématique (p. 74). Le numérique redonne sa juste place aux discours puisque seul le langage binaire donne forme au contenu. Selon Caron, les « formes comme le livre, le manuscrit ou la photographie ne devrait pas prendre autant de place dans la réflexion qui doit conduire à prélever les ressources informationnelles nécessaires au développement culturel » (p. 76). Il faudrait accorder une plus grande importance à la production documentaire qui domine l'espace informationnel par affinité populaire (p. 81).

Daniel Caron explique que les nouveaux porteurs de contenu de l'ère numérique sont différents des médiateurs d'antan qu'étaient les historiens, archivistes et bibliothécaires. Les applications et les périphériques ont des impacts majeurs sur la culture. C'est maintenant la bande passante qui

décide de l'accès au contenu. Le contenu n'est plus imposé, mais construit par l'individu au gré de ses propres intérêts. Le citoyen gère lui-même son développement culturel. Une nouvelle structure connective se crée puisque chacun peut accéder et transmettre l'information selon ses envies. Les rapports sociaux changent comme on ne communique plus de la même façon. La tâche de médiateur est impossible parce que chacun décide de ce qui est important. Nous passerions donc d'un homme programmé à un homme imbibé, qui construit ses propres interprétations dans un chaos informationnel. L'homme est imbibé par une quantité d'expression humaine sans cadre ni norme. Après une socialisation primaire effectuée par les parents et l'environnement immédiat et une socialisation secondaire due aux expériences de vie, il faut parler d'une socialisation tertiaire causée par le numérique. La société n'a en fait plus le temps d'inculquer les valeurs sociales puisque le numérique affecte à tout moment de la vie. Le numérique favorise la diversité et l'éclatement. Il met par conséquent en jeu l'État de droit et les équilibres sociaux (p. 126). Caron termine son livre en nous disant que la société peut réagir en adoptant des politiques réactives ou tenter de donner une cohérence « par une forme de coordination de [nos] ressources informationnelles » (p. 127).

L'homme imbibé est critiquable à bien des égards. Si certaines prémisses avancées par Caron pour discuter de l'influence du numérique dans nos vies sont justes et indéniables, ses conclusions sont questionnables. L'impact du numérique sur la culture est certain, mais ne prend sans doute pas l'ampleur que lui prête l'ancien bibliothécaire et archiviste national. Ce n'est pas parce qu'on est connecté qu'on devient soudainement influencé par l'information produite dans le monde entier. On comprend en fait que Caron considère des possibilités technologiques comme étant des faits sociaux avérés et incontestables. Par exemple, le chaos informationnel qu'il présente n'affectera pas le jeune enfant dans sa progression sociale. Quelqu'un dont les intérêts et les compétences informationnelles sont peu développés n'accèdera logiquement pas à des contenus qui changeront le cours de son épanouissement culturel. Pour l'individu mature, le numérique supporte généralement les intérêts culturels déjà établis sans les faire dévier fondamentalement. En ce sens, le numérique ne peut pas être le paradigme révolutionnaire décrit par Caron. *L'homme imbibé* est un essai qui relève davantage d'une hypothèse sur l'avenir que d'une véritable étude sociale. Aucun enquête ou sondage scientifique n'est d'ailleurs mentionné dans le livre en appui à ses assertions.

Si Daniel Caron verse dans la futurologie, les historiens reconnaîtront tout de même des idées très anciennes dans *L'homme imbibé*. Ce n'est pas d'hier que l'être humain est préoccupé par les effets néfastes de la surabondance d'information. N'est-ce pas Adrien Baillet en 1685 qui, dans l'avertissement au lecteur de son *Jugemens des savans*, s'inquiétait que la multitude de livres qui augmentent puisse faire tomber les siècles suivants dans la barbarie ? Contrairement à Caron, Baillet avait pourtant quelques remèdes pour palier

l'infobésité. C'est en fait notamment ce qui déçoit dans l'essai de l'ancien bibliothécaire et archiviste national. On y trouve un défaitisme face au monde changeant et aucune réponse pratique pour faire face au numérique. Seule la dernière page du livre est en fait consacrée aux solutions possibles.

Les idées présentées dans *L'homme imbibé* sur les archives et les archivistes sont elles aussi largement discutables. L'auteur décrit les archives comme étant un « contenu reconnu comme autoritaire » (p. 38) et parle « d'archivéité », c'est-à-dire le caractère autoritaire et authentique de l'archive. Il s'agit là d'une définition peu commune et d'un néologisme qui ne sont pas usités dans la profession. Ils impliquent en fait une vision étriquée des enjeux de l'authenticité. Caron considère l'autorité et l'authenticité comme étant la valeur que la société donne aux archives. Selon lui, elle est donc un des défis majeurs avec le numérique puisque l'information est constamment doutée et remise en question par la population (p. 124). L'archiviste considère plutôt l'authenticité comme étant le caractère véritable d'un document, ce qui fait qu'il sera accepté et jugé comme vrai. L'authenticité est liée à la valeur probante des archives. Elle est corollaire de la fiabilité et de l'intégrité. Elle n'a rien à voir avec les aléas des préférences populaires. Penser que c'est le cas comme le fait l'auteur dans *L'homme imbibé* reviendrait à considérer que plus aucune preuve documentaire ne pourrait être admise par les tribunaux. On ne peut que se demander pourquoi, sur ces questions, Caron a choisi de ne pas considérer des projets incontournables comme InterPARES.¹

Les archivistes ne peuvent que demeurer très surpris face à certaines affirmations comme : « le numérique rend peut-être l'archive inaccessible pour ne pas dire impossible » (p. 40). Pour que les idées de l'ancien bibliothécaire et archiviste national sur la désuétude des bibliothèques et archives soient vraies il faudrait en fait que la seule valeur qui compte soit celle d'un magma populaire s'exprimant par le numérique. Dans la vision de Caron, ce qui est considéré comme vrai et autoritaire par la science, la justice et les différentes instances gouvernementales n'a, semble-t-il, pas d'importance. C'est pourquoi il faudrait, à son avis, que le travail fondamental de l'archiviste soit de documenter les discours sociaux ou organisationnels (p. 75).

On aura compris que l'essai de Daniel J. Caron est contestable à plusieurs points de vue. On pourrait considérer ses idées avec indifférence, mais ça serait oublier que plusieurs ont tentées d'être mises en pratiques à BAC. Si *L'homme imbibé* aide à comprendre les orientations qu'on a souhaité donner aux archives fédérales entre 2009 et 2013, il demeure un outil fort peu utile pour les archivistes.

David Rajotte

1 Le projet InterPARES (*International Research Project on Permanent Authentic Records in Electronic Systems*) est disponible au site suivant : <http://www.interpares.org/>.